

PHOTO

FICHE D'INSCRIPTION

M., M^{me}, M^{elle}

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Pays

E. Mail

Téléphone fixe

Téléphone portable

Date d'anniversaire :

*

COTISATION (sans réduction possible)

€

	Cotisation membre actif (obligatoire)	27,00
	Cotisation réduite (conjoint déjà inscrit)	18,00
	Cotisation membre bienfaiteur (minimum 80 euros)	

COURS

	Égyptien hiéroglyphique 1 ^e année	203,00
	Égyptien hiéroglyphique 2 ^e année	203,00
	Égyptien hiéroglyphique 3 ^e année	203,00
	Histoire et Civilisation	144,00
	Histoire de l'Art	30,00
	Religion (Textes funéraires)	50,00

CONFERENCES

	Carnet de dix conférences	45,00
--	---------------------------	-------

VOYAGES ET EXCURSIONS

	Visite guidée Musée royal d'Art et d'Histoire de Bruxelles	60,00
	Voyage quatre jours/trois nuits à Turin Acompte	150,00
	Visite guidée expo Louvre Paris – Soudan Acompte	20,00

	Sous-total	
--	-------------------	--

REDUCTIONS

	50% étudiants, 20% demandeurs d'emploi, handicapés (sauf cotisation, excursions et voyages)	
	30% sur cours Histoire (- 43,20 €) pour les personnes inscrites à un cours de langue	

	TOTAL	
--	--------------	--

* Merci de cocher les cases qui vous concernent et de remplir une fiche d'inscription par personne. N'oubliez pas de joindre une photo d'identité si vous êtes un nouvel inscrit.

Une réduction de 50% (hors cotisation) est accordée sur tous les cours et les conférences aux étudiants, sur présentation d'un justificatif. Une réduction de 20% (hors cotisation) est accordée aux demandeurs d'emploi, aux bénéficiaires du RMI et aux handicapés, sur présentation d'un justificatif.

Une réduction de 30% est accordée sur le cours d'Histoire et Civilisation aux personnes suivant un cours d'Égyptien hiéroglyphique. Ces réductions ne sont **pas cumulables**.

N.B. Les inscriptions aux différentes activités doivent être prises en début d'année, ceci afin d'en permettre le maintien ou, si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant, de les annuler. L'adhésion et les acomptes pour les excursions sont payables en totalité lors de l'inscription. En ce qui concerne les frais de cours ou de conférences, ils peuvent faire l'objet d'un paiement par la remise de trois chèques égaux, datés du jour de l'inscription mais encaissés au début de chaque trimestre (Octobre, Janvier, Avril).